

# Séminaire de recherche

**Nada MSELMI**

**Maître de conférences en Finance  
Responsable du Master 1 Finance  
Université Paris Saclay . RITM**

## Plan du cours

**Chapitre 1 : Méthodologie de la recherche en gestion**

**Chapitre 2 : La conception du mémoire**

**Chapitre 3 : La recherche d'information**

# Chapitre 1: Méthodologie de la recherche en gestion

## 1- Les différents paradigmes

1-1 Le positivisme

1-2 Le constructivisme

1-3 L'interprétativisme

## 2- Modes de construction des connaissances

2-1 Les démarches intellectuelles associées

2-1-1 Le raisonnement déductif

2-1-2 Le raisonnement inductif

2-1-3 Le raisonnement abductif

2-2 Les processus de construction des connaissances

2-2-1 L'exploration

2-2-2 Le test

# Chapitre 1: Méthodologie de la recherche en gestion

- 3- Dispositif de recherche et stratégie d'élaboration du mémoire
  - 3-1 Mise au point du dispositif de recherche
    - 3-1-1 Approches
    - 3-1-2 Méthodes
  - 3-2 Choix de la stratégie de construction du mémoire
- 4- La déontologie de la recherche
  - 4-1 L'honnêteté intellectuelle
  - 4-2 La méthodologie

# 1. Les différents paradigmes :

## Qu'est-ce que faire de la recherche ?

- Une telle question relève du domaine de l'épistémologie, c'est-à-dire de l'étude critique des sciences, et les réponses en sont apportées par des paradigmes qui fixent des critères à la recherche.
- Le débat sur la validité des connaissances scientifiques s'appréciait, dans chaque discipline, dans le contexte d'un cadre conceptuel donné qui guide l'activité scientifique en discutant de la nature, de la méthode, de la valeur et de la portée de la connaissance. Ce cadre conceptuel est appelé « paradigme ».

- Trois paradigmes vont être décrits ici :
- ✓ le positivisme
- ✓ le constructivisme
- ✓ l'interprétativisme.

## 1-1 Le positivisme :

- Les chercheurs positivistes considèrent que la réalité existe par elle-même, qu'elle est extérieure à l'observateur et, qu'en conséquence, la connaissance est objective et correspond à la mise au jour d'une réalité immuable et indépendante du contexte.
- Le chercheur doit nécessairement être neutre vis-à-vis de son objet et de son terrain de recherche, il doit chercher à effacer sa subjectivité devant la réalité empirique, ce qui lui permet de produire une connaissance objective et acontextuelle.

## 1-2 Le constructivisme :

- Si vous considérez que la réalité est modifiée par l'observation et dépend donc de l'observateur, que les phénomènes sont socialement construits, qu'il n'y a pas de connaissance objective et que l'on ne peut que se représenter la réalité, voire la construire, puisqu'elle est subjective et dépendante du contexte et de la perception qu'en ont les individus, vous vous réclamerez d'un positionnement constructiviste.

## 1-3 L'interprétativisme :

- La posture interprétative va conduire le chercheur à remplacer l'explication par l'interprétation, à abandonner la recherche des causes et des lois pour une description fine, à faire prédominer le point de vue de l'acteur sur tout autre point de vue.
- Le chercheur se situe alors aux côtés des individus observés ; il se distingue d'eux par les connaissances dont il dispose et auxquelles il peut rattacher ce qu'il observe, ce qui l'autorise à pratiquer une « lecture » des phénomènes sociaux qu'il étudie.

## 2. Modes de construction des connaissances :

- Le processus de recherche suppose que des connaissances soient recherchées et construites.
-  Outre les aspects tenant au positionnement épistémologique, l'orientation générale de la recherche est également fonction du choix réalisé par le chercheur entre les deux grands processus de construction des connaissances : l'exploration et le test.

- Ce choix dépend en partie du type de raisonnement mobilisé et des démarches intellectuelles qui y sont associés, mais aussi des connaissances préalables sur le sujet : le chercheur peut-il se fonder sur des hypothèses préexistantes pour les vérifier (afin de les confirmer ou de les infirmer) ?

## 2-1 Les démarches intellectuelles associées :

- La volonté de construction de connaissances va conduire le chercheur à énoncer et vérifier (càd accepter ou rejeter) les théories et les hypothèses énoncées au cours du processus de recherche. Il va, pour cela, avoir besoin de recourir à l'inférence.
- On distingue en général trois types d'inférences : la déduction, l'induction et l'abduction.

## 2-1-1 Le raisonnement déductif :

- C'est une méthode d'acquisition de connaissances à partir d'un raisonnement fondé sur les prémisses et aboutissant à une conclusion. Il met à l'épreuve la réalité d'un objet théorique selon le schéma suivant : si les prémisses (1 et 2) sont vraies, alors la conclusion (3) doit nécessairement être vraie.

## Exemple :

(1) Tous les contrôleurs de gestion aiment les chiffres.

(2) Cette personne est contrôleur de gestion.

(3) Cette personne aime les chiffres.

- Le raisonnement déductif est celui qui permet de conclure que ce qui est vrai pour une population est vrai pour un échantillon de sujets provenant de cette population.
- Dans la vérification d'une théorie par le raisonnement déductif, on part de la théorie et on progresse vers des observations spécifiques qui permettent d'expliquer et de prédire les relations existantes entre les faits, ce qu'on appelle « hypothèses ».

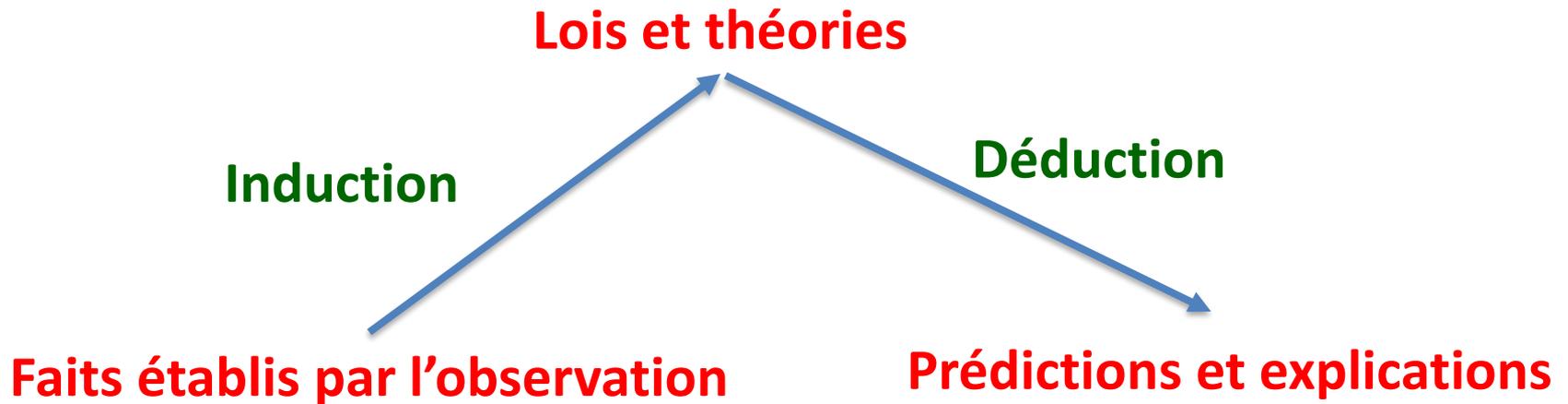
## 2-1-2 Le raisonnement inductif :

- Il consiste à découvrir des régularités à partir de l'observation de cas singuliers pour justifier une théorie générale.
- Il s'agit de légitimer un énoncé universel à partir d'une série d'énoncés particuliers, autrement dit : de passer du particulier au général.
- Le raisonnement inductif est donc celui qui conduit à une conclusion générale à partir d'une structure spécifique.

## Exemple :

- Si un grand nombre de contrôleurs de gestion ont été interrogés dans des circonstances très variées et que tous les contrôleurs interrogés sans exception aiment les chiffres, alors on peut penser que tous les contrôleurs de gestion aiment les chiffres.
- La généralisation par voie d'induction ne garantit ni la certitude, ni la vérité.

- A partir du résultat d'un sondage sur un échantillon d'une population, on induit que le résultat sera proche sur l'ensemble de la population.
- Cette généralisation ne peut bien évidemment pas être une certitude.
- C'est un pari sur la permanence du résultat obtenu (c'est la raison pour laquelle les enseignements statistiques sont assortis d'intervalles et seuils de confiance).



Source : Chalmers A.F. (1987), Qu'est-ce que la science ?, La Découverte, p.28

### 2-1-3 Le raisonnement abductif :

- Il consiste à tirer des conjectures à partir de l'observation, pour ensuite les tester et les discuter.
- Avec la déduction, on tire une conclusion « q » d'une prémisse « p », alors qu'avec l'abduction on explique « q » par « p » considérée comme une hypothèse explicative.
- La déduction est certaine et décrit des « objets idéaux », l'induction quant à elle infère des phénomènes semblables et ne peut mettre à l'épreuve que ce qui est soumis, alors que l'abduction infère des phénomènes différents : c'est le choix des hypothèses.

- L'abduction rend compte de la spécificité du raisonnement qui va vers l'hypothèse, sa logique est celle de la créativité de l'interprétation et de l'innovation et elle permet en fonction de la flexibilité du concepteur par rapport à ses présupposés d'introduire des idées nouvelles qui seront mises à l'épreuve et participeront à l'objet de construction théorico-pratique.

## Remarque :

- De nombreux chercheurs considèrent que les trois modes de raisonnement déductif, inductif et abductif doivent être mobilisés de façon itérative dans une boucle récursive. Le processus de recherche modélisé comme un ensemble de boucles [abduction-déduction-induction] laisse une place à l'intuition et à l'imagination :
- Une hypothèse explicative est proposée ;
- Les conséquences de cette hypothèse sont énoncées ;
- L'observation des faits permet de confirmer ou d'infirmer les hypothèses mobilisées.

- Si les règles sont infirmées (càd si l'on observe des faits surprenants par rapport à la première hypothèse et aux attentes initiales) de nouvelles hypothèses explicatives sont formulées, etc.
- Cette boucle récursive, faite d'allers-retours, consiste alors en un processus de formation d'hypothèses sans l'assurance qu'elles réussissent.

## Exemple :

- (1) Les contrôleurs de gestion aiment les chiffres.
- (2) Cette personne est contrôleur de gestion et n'aime pas les chiffres.
- (3) Donc tous les contrôleurs de gestion n'aiment pas les chiffres.
- (4) Cette seconde personne est contrôleur de gestion et aime les chiffres.
- (5) Donc, il n'est pas indispensable d'aimer les chiffres pour être contrôleur de gestion. D'autres facteurs entrent en jeu pour comprendre ce choix de métier.
- (6) Etc.

## 2-1 Les processus de construction des connaissances :

- Deux grands processus de construction des connaissances orientent la recherche : l'exploration et le test.

## 2-2-1 L'exploration :

- L'analyse exploratoire est utilisée pour acquérir une vision aussi complète que possible du problème.
- Elle construit la connaissance en cherchant à proposer des résultats théoriques nouveaux : hypothèses, modèles, théories.
- Elle se réfère à une démarche inductive et peut s'inscrire dans toute perspective paradigmatique (positiviste/constructiviste). Elle est caractérisée par la flexibilité dans les méthodes utilisées pour approfondir le sujet ou en acquérir une vision globale.

## 2-2-2 Le test :

- Dans le test, on met à l'épreuve un objet théorique : une hypothèse, un modèle, des objets théoriques concurrents. Ce mode de construction des connaissances fait appel à une démarche déductive et est attaché au paradigme positiviste.
- La connaissance est alors basée sur l'expérimentation, elle est généralisable à tous les contextes.
- Les chercheurs positivistes la définissent comme l'unique méthode reposant sur le respect d'une logique formelle. Elle seule serait donc acceptable pour produire des connaissances scientifiques.

- La démarche privilégiée du processus de test des connaissances est la démarche hypothético-déductive.
- Elle consiste à élaborer des hypothèses et à les confronter à la réalité afin de porter un jugement sur leur pertinence.

- Cette démarche est le plus souvent composée de deux grandes étapes :
- ✓ Etude ou revue de la littérature à l'issue de laquelle sont déterminés les concepts qui permettent de répondre à la question de la recherche, ainsi que les hypothèses, modèles ou théories correspondant au sujet (corpus théorique).
- ✓ Phase de test : consistant à tester la validité des hypothèses formulées et donc à collecter des données empiriques permettant d'accepter, ou de réfuter, les hypothèses, théories et modèles produits.

### **3- Dispositif de recherche et stratégie d'élaboration du mémoire :**

- La mise au point du dispositif de recherche amène le rédacteur du mémoire à définir la manière dont il va aborder la dimension empirique de sa recherche.

## 3-1 Mise au point du dispositif de recherche :

### 3-1-1 Approches :

- On distingue les approches quantitatives des approches qualitatives.
- Les méthodes qualitatives sont des techniques d'interprétation qui visent à comprendre les phénomènes alors que les méthodes quantitatives cherchent à les mesurer (établir des tendances, des fréquences...).
- On peut dire que les recherches quantitatives visent le plus souvent à tester un objet théorique alors que les recherches qualitatives paraissent plus adaptées aux démarches exploratoires qui permettent de construire une théorie.

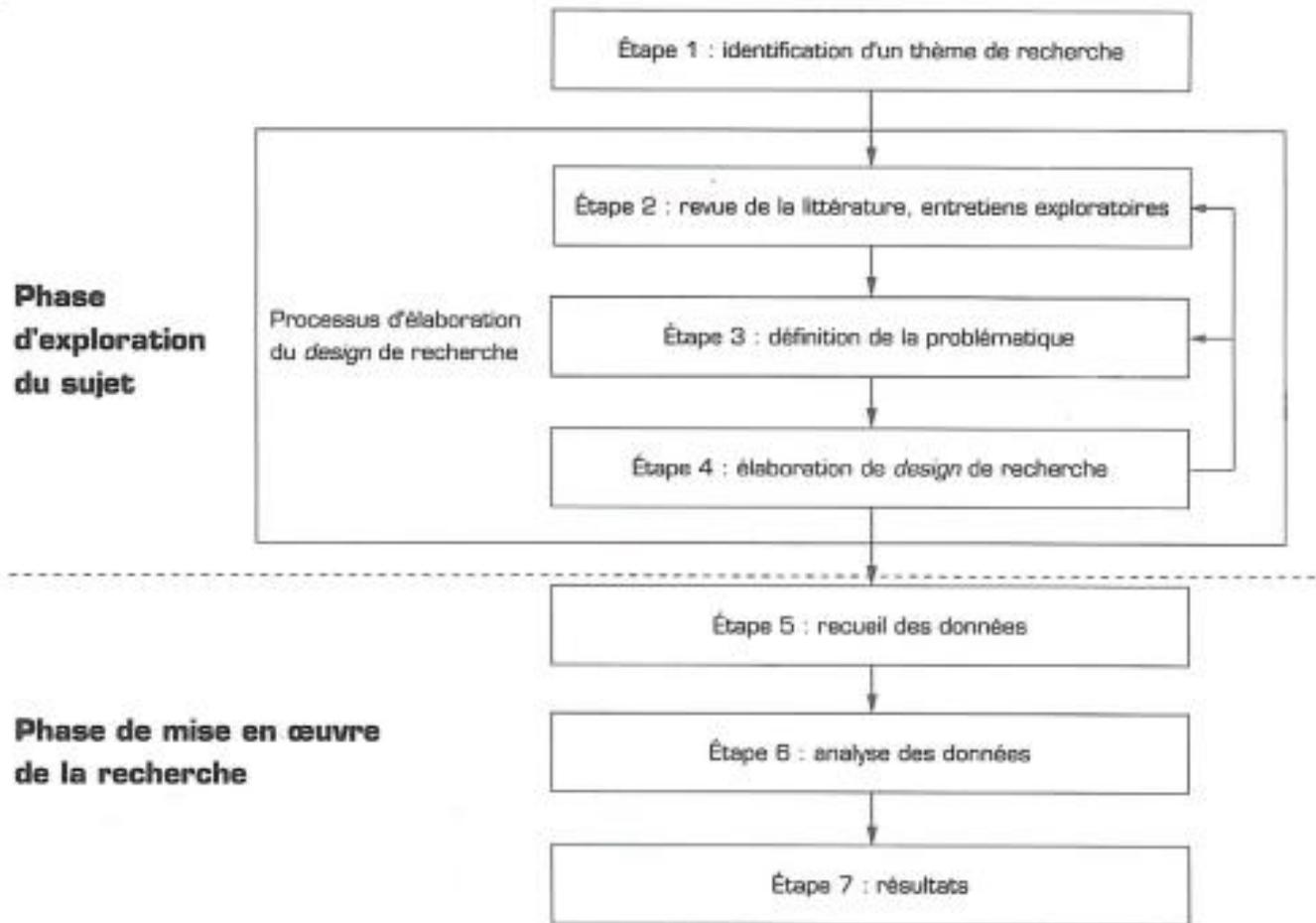
- Les approches qualitatives sont très intimement liées au contexte particulier dans lequel elles prennent place.
- Elles ne permettent pas vraiment de généraliser les résultats à d'autres populations, contextes, périodes,...
- On peut lier positivisme et approches quantitatives (paraissent offrir une plus grande garantie d'objectivité) et interprétativisme et approches qualitatives (caractérisées par la prise en compte de la subjectivité du chercheur et de celles des sujets).

### 3-1-2 Méthodes :

- La méthode, c'est la démarche ou la marche à suivre pour examiner, tester ou vérifier les hypothèses de réponse à la question posée, les confirmer, les corriger, les préciser voire les abandonner.
- Le choix d'une méthode de recherche est fonction de l'objectif que le chercheur veut atteindre.

## 3-2 Choix de la stratégie de construction du mémoire :

- L'architecture du mémoire va permettre d'articuler les différents éléments d'une recherche. Ceux-ci doivent être cohérents et liés à la logique d'ensemble de la démonstration.
- Les articulations entre les différents éléments doivent être justifiées.



## Elaboration du design dans la démarche de recherche

(Adopté de « Méthodes de recherche en Management » d'Isabelle Royer et Philippe Jarlowski)

## 4- La déontologie de la recherche :

### 4-1 L'honnêteté intellectuelle :

- La fraude aux données désigne un acte volontaire de présenter des données fausses dans le but d'arriver au résultats escomptés.
- Le plagiat désigne un « acte de de quelqu'un qui, dans le domaine artistique ou littéraire, donne pour sien ce qu'il a pris à l'œuvre d'un autre ». *Larousse*

➔ Le plagiat est pris comme un vol de la propriété intellectuelle.

➔ Il existe des logiciels de détection du plagiat.

## 4-2 La méthodologie :

- Certaines de ces similitudes ne sont pas à proprement parler du plagiat, à savoir les citations entre guillemets avec mention de la référence, les références bibliographiques.
- Afin d'éviter le risque de tomber dans du plagiat, il est donc important de respecter scrupuleusement les règles de référencement.
- Un travail de recherche est d'abord un travail documenté. Il existe des règles pour mobiliser correctement ses sources bibliographiques.

- Toutes les références citées dans le corps du mémoire doivent figurer dans la bibliographie et, symétriquement, toutes les références mentionnées en bibliographie doivent avoir été mobilisées au moins une fois dans le corps du mémoire.
- Une même référence sera citée dans le corps du mémoire et en fin de document, dans la bibliographie.

Dans le corps du mémoire :

- Tarillon (2021), enfin, s'intéresse aux évolutions des fonctions de la gouvernance (cognitive vs. disciplinaire) exercée par les actionnaires et leur impact sur la croissance des firmes.
- Vilanova et Vitanova (2021) examinent la perception du narcissisme et de l'humilité des entrepreneurs par différents types d'investisseurs en capital, dont notamment les capital-risqueurs et les business angels.
- La gestion de la relation entre les acteurs de la finance entrepreneuriale et les entrepreneurs implique typiquement les mécanismes de gouvernance (Lang et Wirtz, 2021 ; Wirtz, 2011)

- Toujours est-il que la recherche sur la finance et la gouvernance entrepreneuriales a pour l'essentiel été menée acteur par acteur (Cumming et Vismara, 2017 ; Wallmeroth et al., 2018)

En fin de document (bibliographie) :

- Tarillon C. (2021). « Vers une gouvernance coercitive pour soutenir la croissance des startup ? », Revue française de gestion, vol. 47, no 299, p. 163-183.
- Vilanova L. et Vitanova I. (2021). « Humilité et narcissisme des entrepreneurs. Quel impact sur les décisions des investisseurs en capital ? », Revue française de gestion, vol. 47, no 299, p. 139-161.
- Wallmeroth J., Wirtz P. et Groh A.P. (2018). “Venture capital, angel financing, and crowdfunding of entrepreneurial ventures: A literature review”, Foundations and Trends in Entrepreneurship, vol. 14, no 1, p. 1-129

## Exercice :

- Choisissez un thème de recherche
- Cherchez un article sur google scholar
- Lisez-le en diagonale
- Précisez :
  - ✓ La méthode/démarche
  - ✓ Le paradigme : positivisme/constructivisme/interprétativisme
  - ✓ Le raisonnement : déductif/inductif/abductif
  - ✓ L'approche : qualitative/quantitative